



Communiqué de presse
Paris, le 15 octobre 2022

9^{ème} EDITION DU BAROMETRE IFOP-DASTRI

DIX ANS APRES LA CREATION DE LA FILIERE DASTRI, LES PHARMACIENS PORTENT UN JUGEMENT POSITIF SUR LE SERVICE RENDU PAR L'ECO-ORGANISME

C'est dans le contexte d'une année 2022 marquée par une nouvelle procédure d'agrément et la mise en place d'un circuit complémentaire de collecte dédié aux dispositifs médicaux connectés usagés et ses emblématiques boîtes violettes, qu'a été réalisée la 9^e édition du baromètre IFOP auprès des pharmaciens¹, dont DASTRI publie aujourd'hui les résultats. Dix ans après le premier agrément de DASTRI délivré par l'Etat, les pharmaciens évaluent positivement le service rendu par l'éco-organisme au bénéfice des patients en auto-traitement, même si des évolutions et des innovations seront nécessaires pour la période 2023/2028.

- ▽ **DASRI perforants conventionnels : 2 pharmaciens sur 3 proposent systématiquement une boîte jaune DASTRI aux patients en auto-traitement.**



En 2022, 65 % des pharmaciens déclarent proposer systématiquement une **boîte jaune DASTRI** aux patients en auto-traitement, pour leur permettre de trier leurs DASRI perforants conventionnels². Un résultat qui s'inscrit dans la continuité des enquêtes précédentes (67 % en 2021, 64 % en 2020, 62% en 2019), avec toujours un différentiel substantiel entre l'Hexagone et l'Outre-mer, où 48 % seulement des pharmaciens déclarent cette pratique (vs 53 % en 2021). Au total, 83 % des pharmaciens proposent une boîte à aiguilles systématiquement ou de temps en temps.

La connaissance des pharmaciens concernant l'usage des boîtes jaunes peut néanmoins encore s'améliorer (quels types de déchets mettre dans les boîtes ?), afin qu'ils soient à même de bien conseiller leur patientèle. 54 % des pharmaciens pensent que les stylos à insuline avec aiguille non sertie, i.e désolidarisable, doivent être stockés dans les boîtes jaunes DASTRI, alors que, s'agissant de déchets non perforants, ils doivent être jetés avec les déchets ménagers s'ils sont vides, ou orientés vers la filière Cyclamed s'ils contiennent encore un résidu de substance médicamenteuse.

¹ Enquête menée auprès d'un échantillon de 552 pharmaciens dont 60 en Outre-mer. Interviews réalisées par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées du 22 août au 6 septembre 2022.

² Sans électronique

A contrario, 45 % seulement des pharmaciens associent l'applicateur du capteur de glucose en continu Abbott avec la boîte jaune, alors qu'il s'agit d'un DASRI perforant conventionnel.

« La mise en place de l'info-tri, un système d'affichage des consignes de tri sur l'emballage ou la notice des produits prévu par la loi AGE³, devrait permettre de renforcer le message directement vis-à-vis des patients » explique **Laurence Bouret, déléguée générale de DASTRI**.



- ▽ **e-DASRI : cinq mois après le lancement des boîtes violettes DASTRI, les pharmaciens commencent à s'approprier le nouveau dispositif destiné à recycler les dispositifs médicaux perforants connectés usagés.**

Récemment agréé pour gérer les DASRI avec électronique (ou e-DASRI), l'éco-organisme déploie depuis fin mars 2022 un dispositif de tri et de collecte spécifique – les boîtes violettes – également distribuées gratuitement par le canal des pharmacies. Objectif : séparer les e-DASRI des DASRI conventionnels (destinés, eux, à être éliminés), pour les acheminer sur un site de séparation pour recyclage des différentes fractions matière – plastique, piles, métaux et cartes de circuits imprimés.



Cinq mois plus tard, **56 % des pharmaciens déclarent connaître les boîtes violettes** (mais seulement 18 % en Outre-mer) ; **37 % des pharmaciens ont déjà commandé des boîtes violettes⁴** entre avril et août, pour répondre au besoin de leurs patients utilisateurs de dispositifs médicaux perforants connectés⁵.

La montée en puissance devrait se poursuivre dans les prochains mois, 88 % des pharmaciens déclarant que leur implication en faveur de l'environnement leur semble importante.

« Nous allons poursuivre notre effort de communication auprès des pharmaciens pour leur faire connaître les boîtes violettes » souligne **Laurence Bouret**. « Ce dispositif, qui va permettre d'ancrer davantage la filière dans l'économie circulaire, s'inscrit dans le même parcours patient que celui des boîtes jaunes, de façon à simplifier la vie des patients qui pour certains utilisent les deux types de boîtes. »

³ Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire promulguée en février 2020

⁴ DASTRI a poussé un kit composé de 5 boîtes violettes à 6 600 pharmacies ayant participé à au moins une opération de collecte des pompes Insulet entre 2018 et 2021.

⁵ Il s'agit des utilisateurs du capteur de glucose en continu Dexcom et des pompes patch à insuline Insulet.

▽ DASRI Professionnels : 68 % des pharmaciens sont conscients de leurs obligations

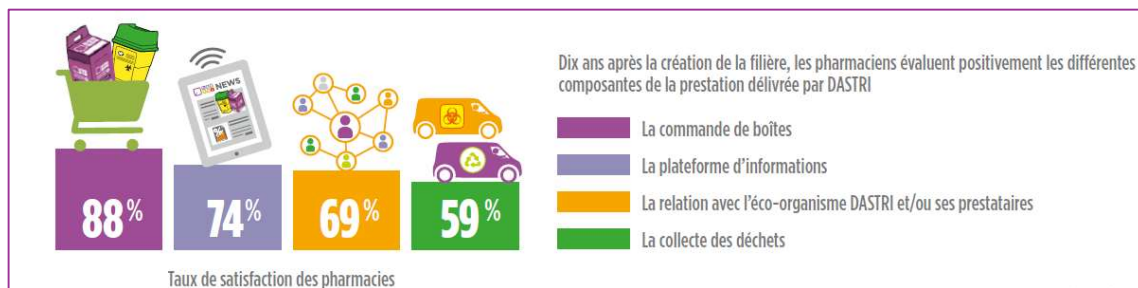
L'élargissement des missions des pharmaciens et la lutte contre la Covid-19 (tests et vaccins) ont généré une importante production de DASRI dans les pharmacies. S'agissant de déchets professionnels, ceux-ci n'entrent pas dans le périmètre de la filière REP DASRI, qui concerne uniquement les DASRI des patients en auto-traitement. Jusqu'en août 2022, les pouvoirs publics ont subventionné l'éco-organisme pour qu'il organise la collecte et le traitement de ces DASRI professionnels.

Depuis le 1^e septembre, il incombe aux pharmaciens, comme aux autres professionnels de santé libéraux (infirmiers, médecins, ...), d'organiser et de financer la prise en charge des DASRI produits dans le cadre de leur activité professionnelle. L'enquête IFOP révèle que **68 % des pharmaciens connaissent leur obligation d'organiser et de financer la gestion des DASRI produits à l'officine.**

▽ Dix ans après la création de la filière, les pharmaciens expriment une opinion positive sur le service rendu par l'éco-organisme DASTRI

Dix ans après son premier agrément, et alors que l'éco-organisme est engagé dans la procédure de ré-agrément pour la période 2023-2028, la 9^e édition de l'enquête IFOP a permis de recueillir l'opinion des pharmaciens sur le service rendu par DASTRI. Quatre items étaient testés en termes de satisfaction : la commande des boîtes, la collecte des déchets, la plateforme d'information et la relation avec l'éco-organisme DASTRI et/ou ses prestataires. C'est une évaluation globalement positive qui se dégage des réponses.

Le pourcentage de pharmaciens jugeant la prestation DASTRI satisfaisante s'échelonne de 88 % (pour la commande des boîtes) à 59 % pour la collecte. Concernant cet item, les axes de progrès portent pour l'essentiel sur la fréquence des enlèvements de déchets, jugée parfois insuffisante. Une critique à mettre en relation avec la forte augmentation des tonnages de déchets générés en pharmacie pendant la période de crise sanitaire⁶ en 2021.



« Les pharmaciens jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la filière REP DASRI PAT et, depuis 2012, nous nous efforçons de travailler en étroite collaboration avec eux et avec leurs instances représentatives » se félicite Laurence Bouret. « A l'avenir, DASTRI souhaite pouvoir les impliquer dans la mise au point d'innovations, comme par exemple un dispositif de boîtes à aiguilles réutilisables qui permettra de réduire l'emprise au sol des déchets concernés

⁶ En 2021, le poids des DASRI collectés s'est élevé à 1 298 tonnes (hors contenants) vs 809 en 2020, soit une augmentation de 60,4 %. La part des DASRI professionnels dans ce montant est estimée à 412 tonnes, soit 32 % du total collecté.

en pharmacie. L'objectif est de pouvoir concilier le bénéfice patient et le bénéfice pour la planète tout en réduisant les contraintes pour les pharmaciens. »

▽ Le site internet DASTRI : n°1 dans l'information des pharmaciens sur la filière

Pour la troisième année consécutive, le site internet www.dastri.fr s'impose comme la première source d'information des pharmaciens sur la filière et son évolution : 61 % déclarent s'y référer. Viennent ensuite les syndicats professionnels, cités par 51 % des interviewés et l'Ordre des pharmaciens, mentionné par 43 %.

A PROPOS DE DASTRI

Agréé par les pouvoirs publics pour la deuxième fois en décembre 2016, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent à leur domicile et qui représentent un risque pour la collectivité. DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes à aiguilles par les 20 787 pharmacies d'officine de l'Hexagone et d'Outre-mer et sur un réseau très dense de 20 234 points de collecte en apport volontaire. À vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Plus d'informations : <https://www.dastri.fr/>

CONTACT PRESSE

Nadia Meyer : 06 35 34 35 80 - nadia.meyer@dastri.fr

Laurence Bouret : 06 24 56 04 82 laurence.bouret@dastri.fr

PRESSROOM :

Visuels en téléchargement sur <https://www.dastri.fr/espace-presse/>